

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2016**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 5 décembre 2016, sous la présidence de M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore

Etaient présents :	Mrs COLLETAZ, LAMY, LAURENT, Mmes COMUZZI, M. BARDE Mme MAURON, Mrs PECHOUX, BOISIER, Mme DESMIDT, Mrs JOYARD, ANSELMETTI, Mmes SANCHEZ-ROL, DUPUIS, Mr BOSSAN,
Excusés :	M. Michel MOINE, Mmes MATHIEU, SAINT-JEVEINT, Mme Cécile PERRET,
Pouvoirs :	M. Michel MOINE à M. Daniel ANSELMETTI Mme Sandrine MATHIEU à M. Xavier BOSSAN Mme Cécile PERRET à Mme Edda GRASSET
Secrétaire de séance :	M. Henri BOISIER

Ouverture de la séance : 20 h

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 novembre 2016 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

MARCHES FORMALISES SIGNES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

NEANT



MARCHES A BON DE COMMANDE SIGNES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

NEANT



DECISIONS PRISES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du **28 mars 2014** :

Décisions du 29/11/2016

N° 2016-045 – Signature du marché BABOLAT de 4.988,79 € HT soit 5.986,55 € TTC pour la pose d'illuminations.

N° 2016-046 – Signature du marché PETIOT TERRASSEMENT de 7.845,20 € HT soit 9.414,24 € TTC pour la démolition du four + garage

Décision du 05/12/2016

N° 2016-047 – Signature du marché DEJI-PUB de 3.365 € HT soit 4.038 € TTC pour fourniture de plans.



DELIBERATION 2016081 – TRANSFERT EN PLEINE PROPRIETE DES ATELIERS RELAIS PLASTIBELL A LA CC HAUT-BUGEY

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acter la cession à l'euro symbolique par la Commune d'Izernore à la CC Haut Bugey des parcelles cadastrées AL 23 de 10.132 m² et AL 24 de 9.868 m² comprenant les ateliers relais Plastibell.

DELIBERATION 2016082 – DECISION MODIFICATIVE n° 4 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la décision modificative suivante pour intégration des excédents des budgets annexes sur le budget principal :

INTITULE	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	Montant
Dépenses imprévues				022		40.000,00
Virement à la section 042				023		-390.124,80
Eau et assainissement				60611		10.000,00
Énergie – Électricité				60612		10.000,00
Autres fournitures non stockables				60618		5.000,00
Combustibles				60621		5.000,00
Carburants				60622		5.000,00
Alimentation				60623		1.000,00
Produits de traitement				60624		10.000,00
Autres fournitures non stockées				60628		5.000,00
Bâtiments publics				615221		50.000,00
Voiries				615231		50.000,00
Autres biens mobiliers				61558		40.000,00
Multirisques				6161		10.000,00
Autres				6168		20.000,00
Autres frais divers				6188		5.000,00
Autre personnel extérieur				6218		50.000,00
Autres services extérieurs				6288		20.000,00
Autres droits				6358		9.000,00
Personnel titulaire				6411		60.000,00
Personnel non titulaire				6413		50.000,00
Versements aux autres œuvres				6474		10.000,00
Autres charges				6488		50.000,00
Contribution au fond de compensation				65541		80.000,00
Autres contributions obligatoires				6558		30.000,00
Charges diverses de la gestion				658		10.000,00
Autres				6688		5.028,11
Titres annulés sur exercices antérieurs				673		10.000,00
Fonctionnement dépenses		SOLDE	259.903,31			259.903,31
Résultats antérieurs reportés				002		259.903,31
Fonctionnement recettes		SOLDE	259.903,31	001		259.903,31
Solde d'exécution de la section d'investissement				001	H.O.	-388.678,44
Investissement dépenses						-388.678,44
		SOLDE	388.678,44			
Solde d'exécution de la section d'investissement				001	H.O.	1.446,36
Virement de la section de fonctionnement 040				021	H.O.	-390.124,80
Investissement recettes						-388.678,44
		SOLDE	388678,44			

DELIBERATION 2016083 – OUVERTURES DE CREDITS 2017 AVANT VOTE DU BUDGET

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les crédits ci-après et s'engage à reprendre ces ouvertures de crédit lors de l'adoption de chacun des budgets primitifs de l'exercice 2017 :

BUDGET GENERAL (code perception 21400)		
Opération	Libellé	Montant TTC en €
081	VOIRIE et RESEAUX	60.000
089	TRAVAUX EGLISE	5.000
118	TRAVAUX BATIMENTS DIVERS	50.000
139	BOIS ET FORET	5.000
142	ACQUISITION DE TERRAINS	200.000
159	ECLAIRAGE PUBLIC/SYNDICAT D'ELECTRICITE	20.000,
170	MOBILIER ET MATERIEL SCOLAIRE	5.000
172	MOBILIER MAIRIE	3.000
173	MATERIEL de BUREAU et INFORMATIQUE	3.000
174	AUTRE MATERIEL DIVERS	5.000
175	MATERIEL OUTILLAGE DE VOIRIE	5.000
191	VEHICULE DE TRANSPORT	5.000
205	CIMETIERE	5.000
211	RESTAURATION PETIT PATRIMOINE	5.000
217	ABORDS CIMETIERE ET TEMPLE	2.000
219	MATERIEL SPORTIF	2.000
222	RESTAURATION TERRAIN	2.000
226	ACCESSIBILITE BATIMENT	20.000
227	ACCESSIBILITE VOIRIE	2.000
228	AMENAGEMENT CŒUR DU VILLAGE	30.000
229	RESTAURATION DU TEMPLE	1.000
238	AMENAGEMENT EXTENSION DE LA MAIRIE	50.000
239	CONTRUCTION CENTRE EQUESTRE	40.000
240	CONSTRUCTION D'UN MUSEE ARCHEOLOGIQUE	15.000

BUDGET EAU (code perception 26600)		
Opération	Libellé	Montant HT en €
23	DIVERS EAU	30.000
25	SCHEMA DIRECTEUR	10.000
28	PLAN DE RECOLLEMENT	1.000
31	COMPTEURS INTELLIGENTS	30.000

BUDGET ASSAINISSEMENT (code perception 26700)		
Opération	Libellé	Montant HT en €
10	DIVERS ASSAINISSEMENT	10.000
18	PLAN RECOLLEMENT RESEAU	1.000

DELIBERATION 2016084 – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT ET A L'AGENCE DE L'EAU

Le Conseil Municipal, afin de percevoir les subventions qui pourraient être octroyées par le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau dans le cadre des études et travaux du « schéma directeur d'alimentation en eau potable », décide à l'unanimité de :

- ☞ Valider la totalité de l'opération (descriptif technique, lieu d'implantation des ouvrages, périmètre de l'étude...)
- ☞ Valider le montant HT de 97.359,04 € (ou TTC si non récupération de la TVA) de l'opération, et les modalités financières de cette dernière,
- ☞ Valider l'engagement de la collectivité à mener à terme cette opération,
- ☞ Solliciter les aides du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau ou de tout autre organisme pour la réalisation de cette opération,
- ☞ Autoriser, pour cette opération du « Schéma Directeur d'alimentation en eau potable », le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence pour le compte de la commune d'IZERNORE et à lui reverser.
- ☞ Demander, en justifiant et en motivant cette demande, un démarrage anticipé des travaux à l'ensemble des financeurs éventuels, sans que cela n'engage ces derniers

DELIBERATION N° 2016085 – ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN A TIGNAT AUPRES DE SAFER ET INDEMNITE POUR PERTE D'EXPLOITATION

Dans le cadre de l'aménagement du cœur de village, il est nécessaire d'envisager la délocalisation du Cercle hippique pour lequel une convention a été prise avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural).

En conséquence, le Conseil Municipal décide par 17 voix pour (M. Jean-Claude LAURENT, concerné ne prend pas part à cette délibération) :

- ☞ D'acquérir auprès de la SAFER les parcelles ci-après pour la somme de 82.500 €
 - ↳ E1656 (voirie) à l'Euro symbolique,
 - ↳ E1664 de 7.000 m² pour 68.499 €
 - ↳ E429, E430, E445 et solde de la parcelle E1664 pour 14.000 €
- ☞ Décide de s'acquitter auprès de Mme VINCENT de l'indemnité pour perte d'exploitation agricole d'un montant de 76.525 €,
- ☞ Décide de payer à la SAFER sa prestation de service pour 6.500 € HT, soit 7.800 € TTC,
- ☞ Constate que le financement est assuré,
- ☞ De dire que l'ensemble des frais de notaire et frais annexes seront à la charge de la Commune d'Izernore.
- ☞ Autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,
- ☞ Précise que l'acte authentique sera établi par l'Etude de Maîtres DOMINJON, Notaire à NANTUA,

DELIBERATION 2016086 – ACQUISITION DE TERRAIN ET D’UN BATIMENT IMPASSE DU FOUR

Dans le cadre de l’opération « Aménagement du cœur de village, le Conseil Municipal décide à l’unanimité de l’acquisition, pour la somme de 3.000 €, auprès de M. Sylvain LACREPINIÈRE, de la parcelle cadastrée AB 126 de 19 m² comprenant un four.

DELIBERATION 2016087 – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DE L’ASCENSEUR DE LA RESIDENCE DES PRAGNERES

L’ascenseur installé à la résidence des Pragnères étant régulièrement en dysfonctionnement, un devis, d’un montant de 15.900 € HT a été proposé par la Société THYSSENKRUPP qui inclut une mise en conformité avec les normes d’accessibilité actuelles (barre d’appui, boîtier signalisation en cabine et à chaque palier).

Le Conseil Municipal approuve à l’unanimité le plan de financement et sollicite du Conseil Départemental une subvention au taux maximal.

DELIBERATION 2016088 - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 1^{ER} JANVIER 2017

Considérant la nécessité d’actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1^{er} janvier 2017 afin de prendre en compte les modifications réglementaires imposées par la nouvelle architecture des cadres d’emplois de la Fonction Publique Territoriale et notamment les nouvelles dénominations, le Conseil Municipal accepte à l’unanimité la modification du tableau des emplois permanents au 1^{er} janvier 2017 comme indiquée ci-après et autorise M. le Maire à procéder aux déclarations de vacances de postes.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET			NOMBRE	
EMPLOIS	GRADES JUSQU’AU 31/12/16	GRADES A PARTIR 01/01/2017	AUTORI SES	POURV US
Fonctionnel	Directeur Général des Services de commune de – de 3500 habitants	Directeur Général des Services de commune de – de 3500 habitants	1	1
Service administratif	Attaché Territorial Principal	Attaché Territorial Principal	1	1
	Attaché Territorial	Attaché Territorial	1	Non pourvu
	Rédacteur Territorial	Rédacteur Territorial	1	Non pourvu
	Adjoint Administratif principal 1 ^{ère} classe	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	1	Non pourvu
	Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	3	2
	Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe			
	Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	Adjoint Administratif Territorial	1	1
Service technique	Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise	1	1
	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	1	1
	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	5	3
	Adjoint Technique 1 ^{ère} classe			
	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	Adjoint Technique Territorial	3	2
Service social	ATSEM Principal 2 ^{ème} classe	ATSEM Principal 2 ^{ème} classe	2	2
	ATSEM 1 ^{ère} classe			
Service culturel	Attaché de conservation du patrimoine		1	Non pourvu
	Adjoint du patrimoine 2 ^{ème} classe		1	1
Total			23	15

TRAVAUX

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avancement des différents travaux en cours :

Extension de la mairie : les fondations sont terminées, le banchage est en cours, la fin des travaux de la 1^{ère} tranche est prévue pour le mois de juillet.

Giratoire route de Bussy : la sous-couche est en cours l'enrobé sera terminé pour le 15 décembre.

MUSEE

Le mobilier d'accueil de la médiation du musée a été choisi l'installation interviendra courant janvier.

Le Conseil Municipal accepte le principe d'un budget « animations » du musée en 2017 :

↳ Journées Nationales de l'Archéologie les 17 et 18 juin : environ 80 €

↳ Animations estivales : environ 1.100 €

↳ Journées Européennes du Patrimoine les 16 et 17 septembre : 4.850 € environ pour les Portes de l'Histoire
+ communication, devis à venir.

CCHB

Le Conseil Municipal prend connaissance des tarifs eau et assainissement de la CCHB pour 2017 :

Eau : 0.387 €/m3 HT

Assainissement : 1.223 €/m3 HT

Aux tarifs CCHB ci-dessus énoncés s'ajoutent les tarifs communaux (voir délibération N° 2016074 du 28 novembre 2016)

DIVERS

Bulletin municipal : 12 articles à recevoir, photos à choisir

Illuminations de Noël : très appréciées, notamment pour le centre du village